

GENDRON, Corinne, *La gestion environnementale et la norme ISO 14001*,
Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2005

La gestion environnementale, qui relève du secteur privé, est développée dans cet ouvrage sous l'angle de la norme environnementale ISO 14001. Dans la première partie de l'ouvrage l'auteure analyse des défis importants qui ne sont pas exclusifs au pouvoir public : la crise environnementale, la biodiversité, le développement durable, la gestion sociale de l'environnement, la gouvernance et les politiques environnementales. Quatre types de politiques publiques se distinguent en environnement : l'action directe, la réglementation, les instruments économiques et l'exhortation. Dans le deuxième chapitre, l'auteure aborde la question du comportement et des stratégies de l'entreprise en environnement en démontrant que les enjeux environnementaux sont devenus incontournables pour tous les acteurs sociaux, l'entreprise ne faisant pas exception.

Dans la deuxième partie, l'auteure apporte une distinction importante entre la gestion de l'environnement et la gestion environnementale, point important pour bien comprendre le rôle du secteur privé, mais également celui du secteur public. De plus, cet éclaircissement met en lumière l'analyse exposée dans l'ouvrage concernant le rôle des entreprises et leurs propres initiatives en environnement.

La troisième partie est consacrée aux outils nécessaires à la gestion environnementale. Plus précisément, il s'agit de la vérification environnementale par le biais de différents outils et des étapes de l'évaluation environnementale. Par la suite, l'auteure soulève les enjeux liés à la communication environnementale, que celle-ci soit interne ou externe. Enfin, dans le dernier chapitre, il est question de la gestion des risques, élément fondamental dans les procédures d'évaluation des projets. L'ouvrage nous apporte une perspective très enrichissante en provenance de la sphère privée et ceci permet aux lecteurs d'établir une classification des responsabilités qui incombent dorénavant autant au secteur privé que public ; cela consiste à relever des enjeux en travaillant en synergie avec les différents acteurs.

Sophie Morin, Relations internationales, MA

© Copyright ENAP - LEPPM 2005. Tous droits réservés.

Aucun élément du contenu du présent document ne peut être utilisé, reproduit ou transmis, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite d'ENAP – LEPPM. Pour solliciter cette permission ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à leppm@enap.ca